

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **120 (1994)**

Heft 10

PDF erstellt am: **17.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Aménagement de la place Centrale, Martigny

### Résultats

La commune de Martigny, par ses services techniques, a ouvert un concours de projets pour l'aménagement de la place Centrale.

Le concours était ouvert aux architectes, architectes-paysagistes, urbanistes et ingénieurs établis ou originaires de la commune de Martigny ainsi qu'aux bureaux Bernhard Stucky – Raymond Theler, architectes, Brigue; Jean-Gérard Giorla – Mona Trautmann, architectes, Sierre; Pierre Cagna, architecte, Sion; Pascal Varone, architecte, Sion; Pierre Cotter - Dominique Zuchuat, architectes-paysagistes, Sion; Denis Woeffray - Geneviève Bonnard, architectes, Monthey ; Roland Gay, architecte, Monthey.

Les participants pouvaient consulter un ingénieur en circulation de leur choix à condition que ce dernier ne participe pas personnellement au concours. En dérogation du règlement SIA 152, un même expert pouvait être consulté par plusieurs concurrents.

Sur les 30 concurrents inscrits, 23 ont rendu un projet dans les délais fixés.

### Jury

M<sup>me</sup> et MM. Bernard Attinger, architecte cantonal, Sion, président; Stéphanie Cantalou, architecte, Berne; Jean-Paul Chabbey, architecte, Monthey; Pierre Dal Pont, conseiller municipal, Martigny; Roby Jordan, architecte-urbaniste de la ville de Martigny; Gabriel Magnin, ingénieur cantonal, Sion; Raphy Martinetti, conseiller municipal, Martigny; Livio Vacchini, architecte, Locarno; Jacques Widmann, architecte-urbaniste, Sion. Suppléants: MM. Sandro Cabrini, architecte, Lugano; Willy Fellay, ingénieur, Martigny; Christian Vogel, ingénieur, Martigny. Experts: MM. Robert Baudoin, chef jardinier de la ville de Martigny; Pedro de Arago, ingénieur en circulation, Lausanne. Secrétariat: M<sup>me</sup> Sabine Rast, Fully

### Palmarès

- 1<sup>er</sup> prix Fr. 8000.– Fabrice Franzetti, arch. EPF-SIA. Coll.: Roger Fellay, arch., Martigny; ERTEC SA, bureau d'ingénieurs-conseils en circulation, Sion
- 2<sup>e</sup> prix Fr. 6000.– Roland Vassaux & Joël Chervaz, Fully. Coll.: Jean-Philippe Runz, Lionel Sermier
- 3<sup>e</sup> prix Fr. 5000.– Roger Bonvin, arch. EPFL-SIA, Martigny, Pierre Robyr, arch. EPFL, François Doggwiler, arch. EPFL-SIA. Coll.: Aimée Buhner
- 4<sup>e</sup> prix Fr. 3000.– Rouiller & Saudan SA, Martigny. Coll.: François Jolliet, Lena Poschet, Pier Lovat
- 5<sup>e</sup> prix Fr. 3000.– Atelier de paysage Cotter et Zuchuat, arch. paysagistes ETS, Sion. Coll.: Philippe Curdy, arch. paysagiste ETS,

Martigny, Valérie Reymond, arch. paysagiste ETS, Sion. Conseils: Michel Clivaz, arch. EPFZ, Sion, Albin Blanchet, sculpteur, Sion

6<sup>e</sup> prix Fr. 3000.– Jean-Gérard Giorla et Mona Trautmann, arch. EPFL-SIA, Sierre. Coll.: Vincent Degen

Achat: Fr. 2000.– mention Pierre Cagna, Sion. Coll.: J. Lapajne, Cédric Rime

### Recommandations et conclusions du jury

Arrivé au terme de son jugement, le jury, à l'unanimité, recommande au maître de l'ouvrage le projet du premier prix comme base de travail pour la poursuite des études en vue de l'exécution. Il remercie l'ensemble des concurrents pour la contribution qu'ils ont, chacun, apportée à la recherche d'une solution pour cette importante réalisation.

## Ecoles d'informatique et du tourisme, Sierre

### Résultats

Ce concours a été ouvert par le Département des travaux publics du canton du Valais. Il s'agissait d'étudier la construction d'un bâtiment scolaire regroupant les deux écoles d'informatique et du tourisme pour leur permettre de fonctionner dans des conditions normales et d'évoluer en fonction de leurs besoins respectifs. Leurs locaux devaient en outre pouvoir être utilisés pour des conférences, des cours publics et des expositions, etc. Le concours était ouvert aux architectes établis dans le canton du Valais depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993 et aux architectes valaisans établis en Suisse, inscrits au Registre valaisan des architectes ou au Registre suisse A ou B, ou diplômés EPF, EAUG ou ETS ou titulaires d'une formation reconnue équivalente. Sur 74 bureaux inscrits, 62 ont rendu un projet dans les délais fixés.

### Jury

MM. Bernard Attinger, architecte cantonal, Sion, président; Hans Imhof, architecte, Service des bâtiments, Sion, vice-président; Charles-Albert Antille, président de la ville de Sierre; Roger Diener, architecte, Bâle; Lévy Dubuis, chef du Service de la formation professionnelle, Sion; Joseph Guntern, chef du Service de l'enseignement secondaire, Sion; Patrick Mestelan, architecte, prof. EPFL, Lausanne; Ueli Zbinden, architecte, Zurich. Suppléants: M<sup>me</sup> et MM. Marc-André Berclaz, directeur ETC, Sierre; Jean-Daniel Crettaz, architecte de la ville de Sierre, Sierre; Stéphanie Cantalou, architecte, Berne; Jean-Claude Seewer, directeur EST, Sierre. Experts: MM. Jean-Michel Bringolf, architecte, chef section bâtiments, arr. I CFF, Lausanne; Camille Ancay, ingénieur énergie, Service des bâtiments, Sion; Daniel Rey, architecte, Service des bâ-

timents, Sion. Secrétariat: M<sup>me</sup> Christine Deletroz-Kuonen, Fully

#### Palmarès

- 1<sup>er</sup> prix Fr. 18 000.– Bureau d'architecture S. à r.l. Pierre Pralong & consorts, Crans. Coll.: Isabelle Evéquo, Christophe Châlet, Michel Follonier
- 2<sup>e</sup> prix Fr. 16 000.– Association d'architecture Balet-Ravaz, Grimisuat, Berclaz-Goël-Torrent, Savièse
- 3<sup>e</sup> prix Fr. 12 000.– Atelier 3 architectes, Carouge, Christian Exquis, Luciano Gentile, Jean-Luc Schneeberger
- 4<sup>e</sup> prix Fr. 10 000.– Olivier Galetti & Claude Anne-Marie Matter, Collombey
- 5<sup>e</sup> prix Fr. 8000.– Z Architectes SA, Sierre, Stéphane Rudaz, Nicolaz Pham. Coll.: Jacqueline Rhoner
- 6<sup>e</sup> prix Fr. 6000.– Jean-Gérard Giorla et Mona Trautmann, arch. EPFL-SIA, Sierre. Coll.: Vincent Degen, Anna Rossetti, Olivier Vernay

#### Recommandations et conclusions du jury

Le jury constate que la participation à ce concours a été bonne et que la qualité moyenne des projets est élevée. Il félicite et remercie les concurrents pour la qualité de leurs travaux. Il propose au maître de l'ouvrage d'attribuer, avec réserves, le mandat pour la poursuite des études au premier prix. Les représentants des futurs utilisateurs souhaitent cependant que la décision définitive d'attribution du mandat ne soit prise qu'après présentation par l'auteur du premier prix d'une étude complémentaire répondant aux critiques du jury (...).

Le montant de Fr. 10 000.– prévu pour d'éventuels achats est réservé pour cette étude complémentaire. Le jury fonctionnera comme groupe d'experts pour suivre cette étude et pour lever ses réserves.

## Aménagement d'un centre régional de sports et de loisirs à la Tioleire, Bulle

#### Résultats

Bulle et son agglomération constituent un pôle régional important et dynamique. En confirmation de ce rôle et pour répondre aux besoins actuels et futurs de la population régionale, la commune de Bulle, d'entente avec celle de La Tour-de-Trême, a l'intention de renforcer et développer ses équipements et aménagements sportifs et de loisirs.

Dans ce contexte général, le concours d'idées a pour objet l'élaboration d'un concept d'aménagement à long terme, définissant l'organisation, l'implantation, la volumétrie et la stratégie de mise en œuvre (engagement progressif du sol) d'équipements régionaux de sports et de loisirs, ainsi que des infrastructures de viabilisation néces-

saires (système d'accès, parkings, cheminements piétonniers, etc.).

Ce concours, organisé par la commune de Bulle, était ouvert aux architectes et spécialistes d'aménagement du territoire et d'urbanisme, domiciliés ou établis depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1993 sur les territoires des cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais, Vaud et Tessin.

#### Jury

MM. Roger Currat, architecte-urbaniste, Fribourg, président; Gérald Gremaud, syndic de la Ville de Bulle; Pierre Gex, conseiller communal, Bulle; Jean-Marc Delabays, conseiller communal, La Tour-de-Trême; Aurelio Galfetti, architecte, Bellinzona; Jean Gérard Giorla, architecte, Sierre; Jean-Daniel Urech, architecte-urbaniste, Lausanne. Suppléants: MM. Jean-Claude Richoz, vice-syndic, La Tour-de-Trême; Fernand Bernasconi, architecte-urbaniste, Lausanne. Experts: MM. Walter Tuescher, architecte-urbaniste, Fribourg; François Bossel, inspecteur-forestier, Bulle; Michel Simon, ingénieur en trafic, Zurich; Jean-Pierre Sudan, maître de sports, Bulle. Invité: M. Placide Meyer, préfet de la Gruyère (voix consultative). Secrétaire: M<sup>lle</sup> Hélène Schindler, service technique, Bulle

#### Palmarès

Rang	Prix et mentions	Auteurs
1 <sup>er</sup>	mention	Mario Ferreri et Stefano Moor, arch., Bellinzona
2 <sup>e</sup>	1 <sup>er</sup> prix	Philippe Meier, arch. EPFL, Coppet. Collaborateur: A. Poncet, arch. EAUG
3 <sup>e</sup>	2 <sup>e</sup> prix	AC Atelier commun, Etudes et réalisations d'architecture SA, D. Dériaz, B. Junod, F. Michaud, G. Peduto, Lausanne
4 <sup>e</sup>	mention	Mauro Cereghetti et Michele Christen, Lugano
5 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup> prix	Laura Antognini et Mauro Malisia, arch., Vira Gambarogno
6 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup> prix	Thomas Radczuweit et Mauro Conti, arch., Locarno
7 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup> prix	Jean-Lou Rivier, arch., Colombier. Collaborateurs: J.-L. de Chambrier, N. Bosshard
8 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup> prix	Y. Coppey, Y. Chavan, P. Comina, Chr. Lugon-Moulin, Ph. Vernetz, arch., Sion
9 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup> prix	Atelier d'architecture Jacques Ayer, arch. ETS, Givisiez. Collaborateurs: A. Bonvin, G. Loude, arch., J. Clément, apprenti
	mention	S. Cerretelli, D.Krattenbacher, O. Bechade, J.-L. Pachelo, M. Schorr, arch., Gland
	mention	Catherine Prélaz, Lausanne

mention Communauté d'étude Groupe Alpha Sàrl, collectif d'architecture et d'urbanisme Atelier d'architecture A3 Bernard Rime, arch., Ependes

## Nouvel aménagement du centre-ville de Brigue<sup>1</sup>

### Résultats

#### Jury

M<sup>me</sup> et MM. Carl Fingerhuth, architecte, Bâle, président; Rolf Escher, président de la ville de Brigue-Glis; Roland Seiler, conseiller municipal, Brigue; Hans Ritz, architecte de la ville de Brigue-Glis; Kurt Aellen, architecte, Berne; Romaine de Kalbermaten, architecte, Genève; Vittorio M. Lampugnani, professeur, Francfort; Flora Ruchat Roncati, professeur, Zurich. Suppléants: MM. Louis Ursprung, conseiller municipal, Brigue-Glis; Jean-Jacques Borgeaud, paysagiste, Lausanne. Experts: MM. Ueli Wirz, commission pour la vieille ville, Brigue, Pierre Derendinger, ingénieur civil, Brigue.

<sup>1</sup>IAS N° 1/2 du 12 janvier 1994, p. 24

### Palmarès

- 1<sup>er</sup> prix T. Weber, L. Saurer, architectes-paysagistes ETS/FSAP, Soleure. Collaborateur: D. Gadola  
Collaboration/conseil: Pius Flury, arch. EPFZ/SIA; Nathalie Theler, cand. arch. EPFL; Urs Hug – Alfred Maurer, Viewline, Soleure; R. Allemand
- 2<sup>e</sup> prix Communauté de travail Beat Egli – Martin Jundt, Bâle
- 3<sup>e</sup> prix Orlando Pampuri, arch. EPFZ, Magadino
- 4<sup>e</sup> prix Appert & Born, architectes-paysagistes, Zoug.  
Collaboratrice: Marie-Noelle Adolph
- 5<sup>e</sup> prix Jiri Oplatek, arch. SIA, Bâle. Collaborateur: Zdenek Trefil
- 6<sup>e</sup> prix Weber + Hofer SA, arch. EPFZ/SIA, Zurich. Collaborateurs: Jürg Weber, Felicitas Schoberth, Andreas Strübin
- 1<sup>er</sup> achat Regula Bonomo, arch. EPFZ, Zurich, Expert: M. Müller
- 2<sup>e</sup> achat Eugen Eisenhut, arch. EPFZ, Brigue-Glis

Fin de la partie rédactionnelle

## Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS N° Page
Ville de Châtel-St. Denis/FR	Centre d'activités et de loisirs, Châtel-St. Denis, CP	Architectes établis ou domiciliés au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1993 dans le canton de Fribourg ou originaires de ce canton, imscrits au registre des personnes autorisées dans le canton où ils pratiquent	13 mai 94 (dès le 31 janv. 94)	4/94 p. 60
Otto Stadler, Altdorf/UR	Centre d'achat «Türmli», Altdorf, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1992 dans les cantons d'Uri, Schwyz, Unterwald ou au nord du Tessin ainsi que les architectes originaires du canton d'Uri	16 mai 94 (dès le 1 <sup>er</sup> déc. 93)	
Caisse nationale suisse d'assurance CNA	Clinique de réadaptation CNA, Sion, CP	Architectes REG A établis ou domiciliés au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1993 dans les cantons romands (FR, GE, JU, NE, VD, VS) ou dans les districts bernois de Courtelary, Moutier et de la Neuveville	21 juin 94 (15 fév. 94)	3/94 p. 47
Ville de Zoug	Home pour personnes âgées Roost, Zoug, CP	Professionnels domiciliés ou établis dans le canton de Zoug au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1993 ou originaires de ce canton	(1 <sup>er</sup> juill. 94)	
Académie suisse des sciences techniques	Prix de l'énergie renouvelable	Personnes ou entreprises privées, institutions publiques	30 avril 95 (15 déc. 94)	21/92 p. 414

## Nouveau dans cette liste

Usine électrique (EWA), Altdorf/UR	Bâtiments d'exploitation EWA, CP	Architectes domiciliés ou établis au moins depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 1993 dans le canton d'Uri et architectes originaires du canton d'Uri	5 août 94	
------------------------------------	----------------------------------	---	-----------	--

### Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

**Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.**